

FORMATION AIPR OPÉRATEUR

AUTORISATION
D'INTERVENTION À
PROXIMITÉ DES
RÉSEAUX



OBJECTIFS

Parcours formation et examen AIPR adapté aux opérateurs intervenant directement dans les travaux à proximité de réseaux aériens ou enterrés.

COMPÉTENCES VISÉES



- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition



Évaluation :

La formation est évaluée à travers l'examen AIPR officiel sous la forme d'un test QCM de 40 questions.



Attribution finale :

A l'issue de la formation, chaque participant reçoit une attestation de formation ainsi que, en cas de réussite à l'examen, une Attestation de compétence AIPR niveau opérateur lui permettant de prétendre à la délivrance d'une autorisation AIPR auprès de son employeur.



Durée :

7 heures, soit 1 jour de formation.



Niveau :

Formation Initiale constituant le premier niveau de formation et dont la réalisation est nécessaire avant une formation de maintien et d'actualisation des compétences.



Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation



Accessibilité :

Cette formation est réalisable à distance en classe virtuelle, en INTRA (dans vos locaux, selon votre date).



Nombre de participants :

1 à 12 participants



Profil :

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.



Pédagogie :

La formation est délivrée par un formateur de niveau concepteur AIPR



Délais d'accès :

Une inscription 48 heures avant le début de la formation est néanmoins nécessaire. Pour les formations en intra-entreprises, le délai d'accès moyen à la formation est de 2 à 3 semaines à partir de la réception de l'ensemble des documents contractuels.



FORMATION AIPR OPÉRATEUR

AUTORISATION
D'INTERVENTION À
PROXIMITÉ DES
RÉSEAUX



CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 80%

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 20%

RÉALISATION DU TEST FINAL AIPR OPÉRATEUR

- Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final.

Contact ofps : 01.78.52.98.78

www.ofps.fr

Mis à jour le 30 Avril 2024

